

pointCommun



Le bulletin d'information de la communauté de communes
Piège Lauragais Malepère

Décembre 2024 / Janvier 2025 - Numéro 18 - Semestriel



FOCUS MOBILITÉ

LA CCPLM

INNOVE



La sortie de ce numéro coïncide avec le début de l'année.

DANS CE NUMÉRO

04 EN BREF

Lutte contre les violences intra familiales

05 DOSSIER

La santé au coeur des engagements de la CCPLM

08 ACTU

Opérations portées par la CCPLM :

UNICEF à Besplas

Inclusion dans le réseau de médiathèques

Orchestre à l'école développée par l'EIA

10 HISTOIRE DE

Aude au soleil

11 FOCUS

Mobilité



Ce moment, habituellement de nouveau départ, semble en demi-teinte cette année, nuancé à la fois par une incertitude politique nationale fragilisant particulièrement les collectivités locales, un désordre mondial inédit, et des catastrophes naturelles qui s'intensifient, comme celle que viennent de subir les habitants de Mayotte.

Dans cette atmosphère anxiogène, nous avons fait le choix de maintenir notre cap et d'avancer. Nous continuons de bâtir le territoire de demain avec des projets innovants et collectifs qui viennent améliorer concrètement votre quotidien. L'accès aux soins avec la construction du contrat local de santé, la mobilité avec la création d'un nouveau service dédié ou encore l'accès aux droits avec un accompagnement numérique renforcé par un agent dédié témoignent de notre mobilisation pour répondre aux besoins et enjeux que nous partageons. Ces nouvelles prises de compétences et engagements par la CCPLM traduisent d'ailleurs une transformation profonde des fondements de la communauté de communes, à la fois sur le plan des missions qui ont été amplifiées et sur le plan des projets qui ont été accélérés. Entamé en 2024, ce tournant se poursuit en 2025 en confiance, à vos côtés et à votre service.

Sans pouvoir présager des évolutions au plan national, nous restons persuadés d'une chose : seuls la solidarité et le collectif nous permettront de surmonter les épreuves qui nous attendent.

Ces deux mots d'ordre qui nous guideront en 2025 sont aussi les vœux que nous formons pour vous et vos proches.

Nos meilleurs vœux.

Et bonne lecture de ce nouveau numéro !

Directeur de publication : **André Viola**
Rédaction - Conception : Maria Conquet
Crédit photos : services CCPLM - Mairies - Noun Project

Impression écoresponsable : Antoli
Tirage : 8 700 exemplaires

Edité en décembre 2024



Garantie que le produit acheté est issu de sources responsables.
Participation à la gestion durable des forêts (1 arbre coupé = 4 replantés).
Mise en relation entre producteurs, transformateurs et usagers.



SUIVEZ-NOUS



CCPLM



www.ccplm.fr

André VIOLA

Président de la Communauté de communes
PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

EN IMAGES

La CCPLM solidaire Pour la première fois, la CCPLM s'inscrit dans l'opération Brioche portée par l'AFDAIM-ADAPEI 11 association familiale départementale d'aide aux personnes en situation de handicap mental.

André Viola, entouré de Bernard Breil, s'est vu remettre la 1^{ère} brioche de l'opération portée par Afdaim-Adapei11 représentée par Jacques Carbonnel, qui vise à sensibiliser au handicap et à récolter des fonds.

Déjà engagée auprès des Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) qui réalisent des tâches internes pour l'intercommunalité, la CCPLM adhère cette fois à cette campagne de vente avec une commande en direction de son jeune public réparti dans les 12 accueils de loisirs du territoire. Les 500 enfants accueillis sur le territoire, qui ont ainsi dégusté la brioche au moment du goûter, ont été sensibilisés à ce sujet essentiel.



Au coeur des collines cathares Le territoire a récemment accueilli "l'éductour" du Pays Lauragais. Ce rendez-vous incontournable des acteurs touristiques a offert aux participants l'occasion de se rencontrer, de se nourrir des expériences locales et de découvrir les activités et patrimoine promus par l'équipe de l'office de tourisme intercommunal.



Eau Après plusieurs années passées sans station d'épuration, la commune de Ribouisse est désormais dotée d'un équipement adapté et moderne et d'un réseau de collecte. A l'initiative de la CCPLM, cette infrastructure à filtres plantés de roseaux répond aux besoins des habitants de Ribouisse. Elle est gérée par le service intercommunal de l'eau assainissement.



Premier potager A la découverte des jardins partagés de Tetris - L'Oustal du Joatier - le Relais Petite Enfance, ses assistantes maternelles et tout petits, ont visité ce lieu atypique en plein coeur de Bram. Plongés dans cette "ferme urbaine", les enfants ont découvert un univers plein d'odeurs, de matière et de vie aiguisant leur curiosité.



Rencontre La CCPLM, aux côtés du Département de l'Aude et de la Tribu d'Athena, est allée à la rencontre des habitants sur le marché de Bram, site emblématique, sensibiliser à la lutte contre les violences intra familiales. Avec le soutien de la ville de Bram qui a mis à disposition le stand et l'emplacement !

Proximité Les services d'accès aux droits de la CCPLM et du Département se sont rassemblés le temps d'une permanence dans la commune de Saint-Amans. CIAS et France Services étaient mobilisés pour répondre aux interrogations des habitants.



20 ans La médiathèque de Belpesch a célébré à la fois ses 20 ans d'existence et son réaménagement. L'occasion de se remémorer l'évolution de cette structure culturelle d'abord municipale ensuite intercommunale avec le soutien de la Bibliothèque Départementale.



EN BREF

LUTTE contre les violences intrafamiliales “Plus de prévention pour mieux protéger”



Engagée en faveur de la lutte contre les violences intra-familiales (VIF), la CCPLM avec la commune de Bram a accueilli Sébastien Pla, Sénateur de l'Aude et Sarah Abitbol championne de patinage artistique, tous deux à l'origine d'une loi renforçant l'honorabilité dans le sport et la protection des mineurs, adoptée en mars dernier.

La CCPLM poursuit son engagement d'aide aux victimes en partenariat avec le réseau départemental de lutte contre les VIF avec une action forte de sensibilisation et de prévention. Un sujet dont s'est largement emparé le sénateur audois pour mettre en lumière l'histoire de Sarah Abitbol et renforcer la lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Libérer la parole des victimes et les accompagner sont au coeur de cet engagement.

Au cours de cette visite, ils ont rencontré avec le service dédié de la CCPLM des élèves de la section sportive du collège de Bram ainsi que des collégiens évoluant dans les clubs de la commune.

PREMIÈRES PAGES Succès pour l'opération destinée à faire découvrir le livre aux tout-petits



Temps suspendu dans les médiathèques du territoire qui ont accueilli en décembre l'opération audoise "Premières Pages".

Les médiathèques de Bram et Belpech ont vécu au rythme des spectacles et rencontres organisés par le Réseau d'appui et d'accompagnement à la parentalité audois (REAAP).

Chaque année, la CCPLM s'inscrit dans cette opération qui vise à faire découvrir le plaisir de la lecture aux tout-petits et aux familles et à leur donner envie de franchir la porte d'une médiathèque.

Un succès en amenant un autre, de nombreuses familles ont adhéré au réseau à cette occasion !



Hommage Christian Ourliac, adjoint au maire de Montréal et vice-président de la CCPLM s'est éteint le 31 juillet dernier à l'âge de 70 ans.

Élu en 2013 conseiller communautaire de la CCPLM, il se voit confier l'insertion, une mission vaste et empreinte d'une forte dimension sociale qu'il va accomplir avec humanité. Homme d'écoute et de cœur, c'est entouré des agents et encadrants qu'il va relever chaque défi et faire de ce service un des plus performants du département. Christian Ourliac laissera aux agents, élus et salariés de la CCPLM le souvenir d'un élu impliqué, passionné par les projets, les hommes et les femmes de ce territoire.



Familles Le centre de Besplas a ouvert ses portes aux parents à l'occasion de la rentrée scolaire. Guidés par l'équipe d'encadrement, ils ont pu découvrir le site que fréquentent leurs enfants chaque mercredi et vacances et échanger avec elle. Une première réussie qui sera reconduite.

UN TERRITOIRE QUI PREND SOIN DE SES HABITANTS

La santé mise au cœur
des politiques locales
afin de réduire les inégalités
de santé et d'agir
pour la prévention.

Utile dès 50 ans

Dépistage
Cancer

On a toutes

Pendant longtemps, l'action de la Communauté de communes s'est concentrée sur les personnes âgées entrant dans la dépendance. Souhaitant répondre à la demande de pouvoir rester le plus longtemps possible à domicile, le SARPOS à l'époque, la CCPLM aujourd'hui, a créé un service de soins infirmiers à domicile.

Ce service répond aujourd'hui à la demande de 58 bénéficiaires. Plébiscité, ce service reste une priorité pour la CCPLM.

Mais au fil du temps, la CCPLM, comme l'ensemble des collectivités, a dû s'impliquer encore plus fortement sur le sujet de la santé qui relève en principe de la seule compétence de l'État.

Face à la désertification médicale, au manque de médecins généralistes et autres professions médicales ou paramédicales, il s'est agi de mettre en place des dispositifs pour essayer d'attirer de nouveaux praticiens et de répondre aux besoins émergents sur le territoire.



André Viola
Président de la CCPLM

“

**Face à la désertification médicale,
et pour une égalité d'accès aux
soins, la CCPLM s'engage !**



1 nouvelle chargée de
mission santé-prévention

1 Contrat Local de
Santé (CLS) du territoire
en début de déploiement

1 maison de santé de
Villepinte accompagnée

1 chariot de
télémédecine co-financé,
mis à disposition de
l'équipe de soin de
primaire de Villepinte

1 aide au financement du
secrétariat d'un médecin
salarié sur Fanjeaux

► Sur le territoire

10 médecins
généralistes

Plus de **80**
professionnels de santé

DOSSIER

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La CCPLM s'engage au service de la politique de santé du territoire à travers la construction dès octobre 2024 de son contrat local de santé (CLS).

LE CLS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Contrat Local de Santé est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé (ARS) Occitanie et la Communauté de Communes.

Il constitue avant tout un cadre qui rassemble plusieurs acteurs du domaine de la santé : des collectivités, des acteurs institutionnels

Ce regroupement permet un travail partenarial sur des enjeux communs comme les déserts médicaux, l'accès aux soins des plus fragiles, la santé et l'environnement.

Cet outil vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

ENJEUX DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



DRESSER UN DIAGNOSTIC QUANTITATIF
PORTRAIT DE TERRITOIRE*



MIEUX IDENTIFIER LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU
TERRITOIRE POUR AVOIR UNE ACTION EFFICACE



FAVORISER L'ALIMENTATION
DURABLE, VIVRE BIEN CHEZ SOI



ACCOMPAGNER L'EXERCICE
COORDONNÉ (MAISON DE SANTÉ
PLURIPROFESSIONNELLE,
CENTRE DE SANTÉ, ...)



RENFORCER LE PARTENARIAT
POUR RÉPONDRE
À DES OBJECTIFS COMMUNS

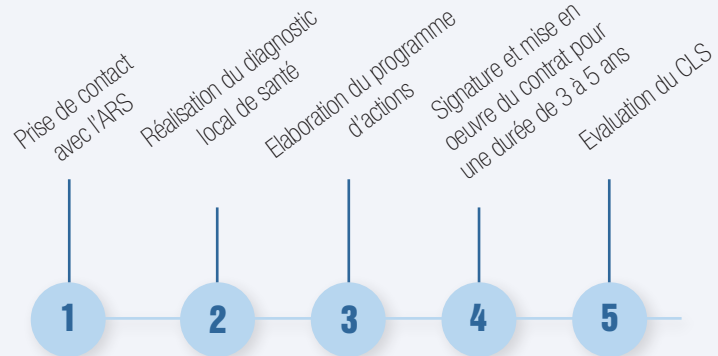


Claudie Faucon-Méjean
Vice-Présidente de la CCPLM
déléguée à la santé

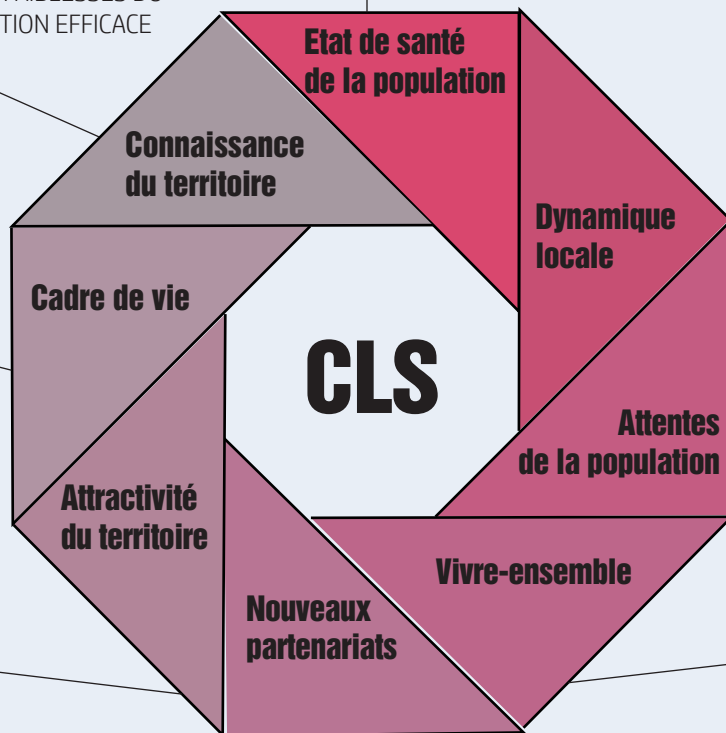
“

La santé est notre priorité. Nous mettons tout en oeuvre pour répondre aux besoins à travers notre politique santé territoriale.

5 ÉTAPES



Nous en sommes à l'étape 2.



CONCERTER LA POPULATION
POUR RÉPONDRE
AUX DIFFÉRENTS BESOINS



FAVORISER LE SPORT POUR TOUS,
LA SANTÉ ET L'INSERTION SOCIALE,
VAINCRE L'ISOLEMENT

*construit par le centre régional d'Etudes, d'Actions et d'Information Observatoire Régional de la Santé Occitanie (CREAI-ORS)



“

La santé publique est un service essentiel que nous mettons ici à disposition au plus près des habitants du territoire.

OPÉRATION MAMMOBUS

Dans le cadre du contrat local de santé récemment initié par la communauté de communes, l'opération

« Mammobile » en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie a été accueillie au sein du territoire, à Bram.

Toute une journée, des femmes entre 50 et 74 ans ont pu gratuitement accéder à une mammographie de contrôle, en proximité.

Fiers de cette action au plus proche des habitants du territoire, André Viola et Claudie Faucon-Mejean ont rencontré sur place Xavier Crisnaire directeur départemental de l'ARS, accompagnés d'Emilie, chargée de missions santé.

“

Pouvoir être contrôlée à 5 minutes de chez moi est une chance. Je n'aurais pas pris le temps de réserver autrement !



Prochain rendez-vous du mammobus sur le territoire :
Lundi 6 janvier 2025
Salle des fêtes à Fanjeaux



FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS EN SOUTENANT LES INITIATIVES LOCALES

► Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accès aux soins, la CCPLM est venue en soutien financier de la commune de Villepinte lorsqu'elle a construit sa maison de santé.

► La CCPLM a également co-financé l'outil de téléconsultation mise à disposition des professionnels de santé. Ces équipements modernes offrent une qualité de soins à proximité des centres de vie du territoire.

► Dans ce même cadre, la CCPLM a accompagné un nouveau service de santé porté par la commune de Fanjeaux, prenant en charge l'embauche du secrétariat médical.



Aurélien Passemar
Maire de Fanjeaux

Dans ce projet majeur pour notre commune, l'aide de la CCPLM, en matière d'accompagnement administratif et de prise en charge du secrétariat médical est essentielle.



ACTU CITOYENNETÉ L'UNICEF invitée à Besplas pour éveiller les consciences



Cette opération est le fruit d'un partenariat signé en 2021 entre le groupe local de l'UNICEF et la CCPLM. Depuis, chaque année, plusieurs rencontres sont proposées à Besplas auprès des enfants du territoire. A travers la réalité virtuelle, les jeux et ateliers ludiques, une grande opération de sensibilisation aux droits et aux conditions de vie des enfants est menée. Bien au-delà de sa mission première d'accueil péri et extra scolaire, la CCPLM développe des actions thématiques visant à faire des enfants du territoire des citoyens du monde. Droits de se nourrir, d'être éduqué ou encore d'être logé, ce partenariat donne une dimension citoyenne forte au programme des centres de loisirs intercommunaux.

SERVICE EAU Des prix de l'eau qui vont baisser pour une grande partie des habitants



Depuis 2018, la CCPLM exerce la compétence eau et assainissement sur l'ensemble du territoire, garantissant ce service à l'ensemble des communes. Dans ce cadre, la moitié du territoire a récemment fait l'objet d'une renégociation de la délégation de service public (DSP) d'eau potable. Ce marché, remporté par Veolia, se traduit par un contrat ambitieux et une baisse du tarif pour les usagers qui interviendra dès 2025 sur les communes de Belpech, Cahuzac, Cazalrenoux, Fonters, Gaja-la-Selve, Génerville, Lafage, Lasserre-de-Prouille et Laurac-le-Grand.

8 De plus, toutes les communes verront leur tarif baisser suite à la répercussion d'une baisse du prix d'achat de l'eau facturé par Reseau11.



ATELIER MOTRICITÉ LIBRE PROPOSÉ PAR LE RPE

Toute l'année, le Relais Petite Enfance propose diverses actions en direction des assistantes maternelles et des tout-petits.

Dans le cadre d'une action parentalité organisée par le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP) de l'Aude, le RPE de la CCPLM a récemment animé un atelier "motricité libre". Un succès départemental pour cet atelier de sensibilisation et prévention des accidents de la vie courante.



BIENVENUE À Marie-Hélène Boyer,

nouvellement élue vice-présidente déléguée à l'insertion qui succède à Christian Ourliac disparu cette année.

Engagée au sein de la mairie de Montréal en tant qu'adjointe aux personnes âgées, Marie-Hélène rejoint ainsi le bureau exécutif de la CCPLM.



UN AGENT À VOTRE SERVICE POUR VOS DÉMARCHES NUMÉRIQUES

Émeline rejoint la CCPLM au poste de conseillère numérique, en accompagnement des usagers. Elle est à vos côtés dans le cadre des situations suivantes :

- création d'un compte usager (mail, CPAM ; Impôts ; ...)
- accompagnement des familles dans l'utilisation de l'espace Citoyens
- ateliers thématiques sur le territoire



OUVERTURE SUR LES MUSIQUES TRADITIONNELLES

Depuis quelques années, l'école intercommunale des arts propose diverses disciplines autour des musiques traditionnelles : cours d'accordéon diatonique et chromatique et partenariat avec les "Mainatges" de Montréal. Avec cet ancrage fort dans la culture régionale, l'école des arts devient le premier bastion audois de ces musiques traditionnelles !

INCLUSION La CCPLM va plus loin **ACTU** en matière d'inclusion



Présentation de "Bibliodyssée" aux élèves de l'école de Villepinte

Le réseau de médiathèques intercommunal propose un nouveau service d'aide à la lecture, destiné à accompagner les lecteurs dys, allophones, personnes ayant des difficultés à se concentrer, à lire, ou qui lisent depuis peu.

Pour faire découvrir le plaisir de la lecture à tous, la CCPLM se dote d'un outil « BibliOdyssee », permettant de contourner ces difficultés. Avec « BibliOdyssee », des outils d'aide à la lecture sont proposés aux lecteurs apprentis ou dys. Inspirés de pratiques orthophoniques, ces derniers permettent d'aménager le texte et d'en faciliter le décodage, la compréhension et l'attention.

Poursuivant son engagement en faveur de l'accessibilité des livres pour tous et de l'inclusion, la CCPLM avec son réseau de médiathèques donne accès gratuitement à des collections adaptées.

Comment accéder à ce service ?

Se connecter au catalogue de livres numériques sur BibliOdyssee, dans un format accessible à tous les profils de lecteurs.

CULTURE La pratique instrumentale pour tous avec "l'orchestre à l'école" de la CCPLM !



Lancement de l'orchestre à l'école à Villasavary

Engagée en faveur de la pratique artistique pour tous, l'école intercommunale des arts intervient toute l'année auprès de toutes les générations, en particulier la jeunesse. Pour renforcer cet engagement, cette dernière propose cette année à deux écoles du territoire de s'inscrire au sein de son "orchestre à l'école". Les classes de CM1 des communes de Villasavary et de Montréal bénéficient de cours d'instruments, dans un projet pédagogique mené par les professeurs de l'école des Arts et les enseignants des écoles.

HISTOIRE DE ZOOM SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC "Aude au soleil"

Engagée massivement dans la transition énergétique, la CCPLM va aujourd'hui plus loin avec la création de la société «Aude au soleil, l'énergie qui profite à tous» en partenariat avec Enercoop Languedoc Roussillon.



pointCommun

Racontez-nous l'origine du projet.

BA - Face à la multiplication des projets gigantesques de photovoltaïque au sol, portés par des opérateurs à visée lucrative, le territoire se mobilise pour s'opposer de manière constructive, proposant une autre vision de l'aménagement du territoire, plus en accord avec ses besoins. Au travers de planifications territoriales et d'ateliers de concertation conviviaux, nous sommes allés à la rencontre des personnes, pour imaginer ensemble une pluralité de projets. En est ressorti le besoin d'équiper ce qui devait évidemment l'être, tous nos petits délaissés, anciennes décharges, délaissés, sites dégradés. Des espaces souvent trop petits pour intéresser les grands groupes. D'où l'aboutissement de ce projet de création d'une société commune.

Pourquoi créer cette société ?

SCB - Enercoop s'est fondé sur la volonté de permettre aux citoyens et aux collectivités de prendre la main sur leur énergie. Cette philosophie se traduit sur le territoire de la CCPLM par une alliance entre tous ces acteurs, notamment avec la coopérative citoyenne ECA qui permettra aux citoyens d'investir dans les différents projets de productions hébergés dans "Aude au Soleil".

Avec quels moyens techniques ?

RB - Le travail d'écriture de la charte d'énergie renouvelable et les différents ateliers de la CCPLM ont permis une réflexion des élus et technicien sur ces sujets d'énergies. Nous bénéficions également de l'accompagnement technique

d'Enercoop et d'ECLR, ainsi que de mon recrutement pour piloter ces initiatives.

Quel est l'intérêt de créer une société ?

BA - La filière solaire grandit vite. Créer une société, c'est se donner les moyens d'aller plus loin. Cela permet de structurer nos projets, d'attirer des financements et de travailler efficacement avec nos partenaires. C'est aussi un outil pour renforcer notre modèle coopératif et accélérer la transition énergétique, ensemble.

Quelle gouvernance mettez-vous en place ?

SCB - Enercoop LR réaffirme sa volonté que les projets de production appartiennent au territoire. Ces projets présentent en général 2 fois plus de retombées économiques locales car ils sont dirigés par des personnes habitant ces mêmes territoires et qui privilégient les acteurs locaux.

Quels projets mettez-vous en œuvre et pour quel public ?

SCB - Nous développons des projets de centrales photovoltaïques au sol de petite envergure (moins d'1 hectare) à Carlipa, Bram et Villepinte. Ils s'implantent sur des friches ou des parcelles dégradées où aucune autre activité n'est possible, à proximité des transformateurs électriques. Ces projets s'adressent aux collectivités et aux habitants pour promouvoir une énergie renouvelable locale.

Pour présenter "Aude au soleil", INTERVIEW CROISÉE de :



SIMON COSSUS-BAY

Enercoop LR

Coordination Générale
Enercoop LR, Formation,
Développement

ROMANE BES
CCPLM

Chargée de mission
Transition
environnementale



BRICE ASENSIO

CCPLM

Vice-président délégué
à la Transition
environnementale



AUDE AU SOLEIL
L'ÉNERGIE QUI PROFITE À TOUS

Le conseil communautaire du 17 septembre 2024 a approuvé la création de la société "Aude au soleil, l'énergie qui profite à tous", première initiative du genre dans le département de l'Aude. Ce projet incarne une coopération citoyenne innovante : une intercommunalité qui s'engage pleinement, politiquement, techniquement et contractuellement, dans la voie d'une transition écologique et citoyenne.

Un dernier mot ?

BA - Au-delà de l'enjeu des petits parcs au sol très intégrés, nous portons un autre projet sur les toitures publiques pour les équiper en panneaux photovoltaïques. Cette démarche vient compléter notre offre pour le territoire avec une volonté très forte d'intégrer les citoyens du territoire.

SCB - Les coopératives ont depuis des décennies structuré les territoires ruraux, agricoles et viticoles, aujourd'hui, se prolonge cette dynamique autour d'un nouveau sujet tout aussi important, celui de l'énergie.



Brice Asensio

Vice-Président de la CCPLM
délégué à la transition environnementale

“**Ce service mobilité est une force pour le Lauragais et crée une passerelle avec la CCCLA pour mieux répondre aux besoins de la population.**”

1

nouveau service mutualisé
entre CCCLA et CCPLM

4 agents

dont 2
rattachés à la CCPLM

3 woodybus*

mis à disposition des
communes volontaires

204

soit la totalité des enfants
de CM1/CM2 du territoire
auront accès à la formation
“Savoir Rouler à Vélo”



Rendez-vous

en 2025 pour participer à la concertation citoyenne !

*le woodybus est un vélobus scolaire collectif, à assistance électrique.

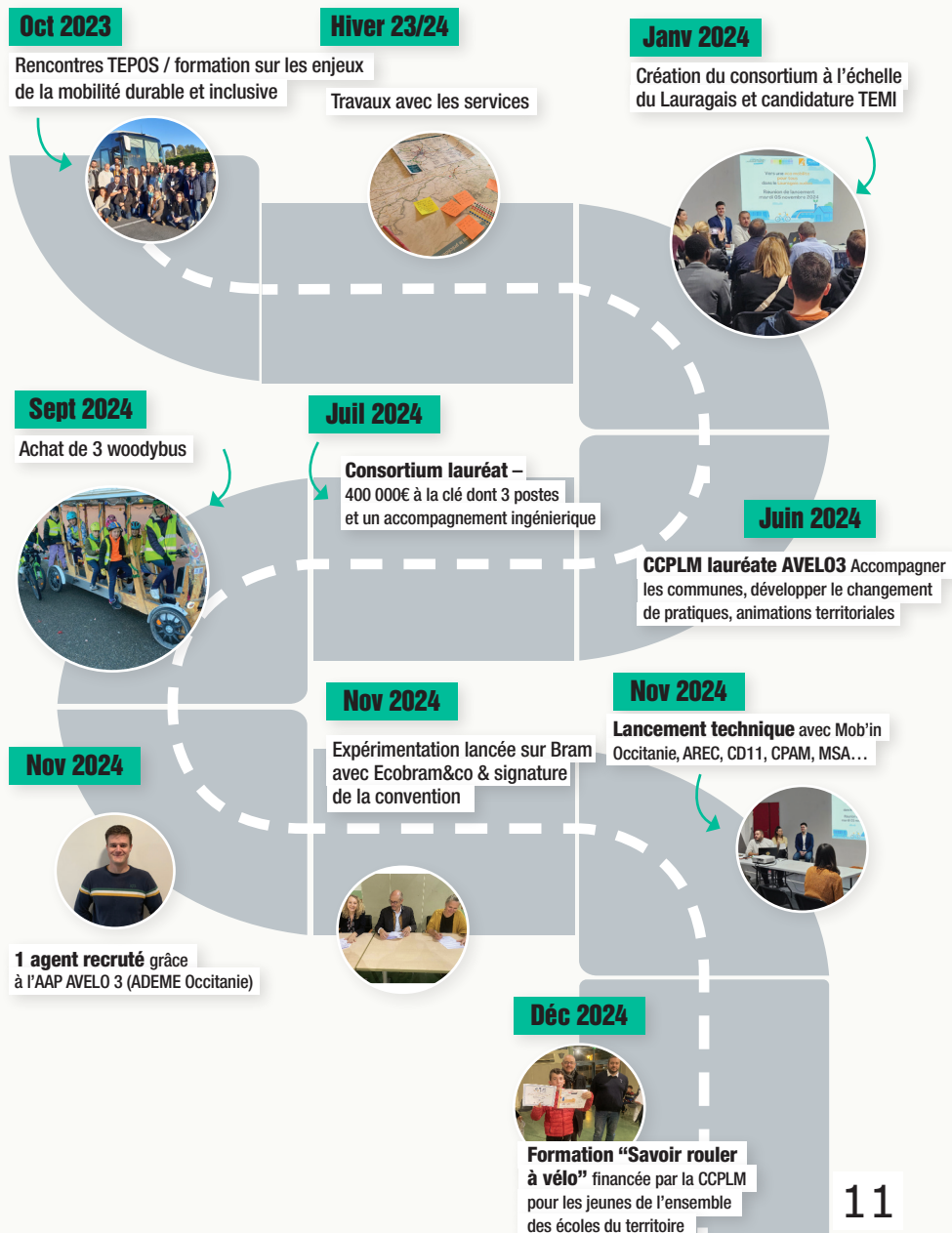
MOBILITÉ La CCPLM innove et ouvre **FOCUS** les horizons avec son nouveau service Mobilité



Depuis novembre dernier, le projet “territoire à éco-mobilité inclusive” (TEMI), dont la CCPLM est lauréate au sein du consortium qu'elle forme avec la Communauté de communes Castelnadaury Lauragais Audois (CCCLA) et le Département de l'Aude, est lancé.

Suite aux rencontres nationales 2023 “Territoires à Energie Positive” en lien avec le groupement d'action local GAL Lauragais, la CCPLM a souhaité aller plus loin en matière de mobilité en répondant à cet appel à projet national. Ce projet d'ampleur vise à dresser un diagnostic territorial sur la mobilité, l'accès aux services, les personnes empêchées, aller vers et écouter pour créer une feuille de route ainsi qu'une nouvelle forme de gouvernance.

1 AN d'engagement de la CCPLM en faveur des mobilités :



En 2025 , la CCPLM s'engage à vous offrir une meilleure information sur le logement.

Le conseiller de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement sera présent, sur RDV : chaque 3^{ème} lundi du mois à Belpech et à Bram.

L'ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement !

BELPECH

Agence Postale Communale

Lundi 20/01 – 17/02 – 17/03

14h – 17h

Rendez-vous au 04.68.11.56.20

BRAM

Siège CCPLM – 62 rue Bonrepos

Lundi 20/01 – 17/02 – 17/03

9h – 12h

Rendez-vous au 04.68.11.56.20



CONTACTS

Accueil

contact@ccplm.fr

Comptabilité

comptabilite@ccplm.fr

Enfance-Jeunesse

jeunesse@ccplm.fr

Eau-Assainissement

contact@ccplm.fr

Voirie

voirie@ccplm.fr

Tourisme

tourisme@ccplm.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale

cias@ccplm.fr

Espace France Services

mfs@ccplm.fr

Point Information Jeunesse

pij@ccplm.fr

Environnement cpte@ccplm.fr

Insertion

contact@ccplm.fr

Ecole des Arts

contact@ccplm.fr

Assainissement Non Collectif

spanc@ccplm.fr

Communication

communication@ccplm.fr

Lecture publique

lecture@ccplm.fr

Toute l'actualité à retrouver sur www.ccplm.fr

